

Newsletter de la CPSA 2/2024

Lancement réussi du nouvel outil d'application pour le secteur principal de la construction

La newsletter d'aujourd'hui nous permet de vous annoncer de bonnes nouvelles. Depuis le lundi 18 mars 2024, toutes les commissions professionnelles paritaires locales du secteur principal de la construction (CPP) travaillent en mode productif sur le nouvel outil d'application. Une étape essentielle du projet « Application professionnelle » a ainsi pu être franchie dans les délais.

Le secrétariat de la CPSA tient à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées, en particulier les collaborateurs et collaboratrices des CPP, pour leur grand engagement et leur flexibilité au cours de cette phase de migration et de transition qui n'a pas toujours été facile !

Nous sommes heureux de constater qu'aucun problème majeur au niveau du système productif n'a été signalé à notre équipe de support depuis le lancement. Toutefois, comme cela a déjà été évoqué lors des sessions de formation, il reste à mettre en œuvre les derniers éléments de la vague 1 au cours des prochaines semaines :

- La migration des données des domaines des commissions ainsi que des succursales et filiales du Reporting Tool de la CPSA vers l'outil d'application est prévue en avril. Dès que la migration aura pu être achevée, vous en serez informés séparément/individuellement.
- L'intégration de la bibliothèque de la CPSA à l'outil d'application, qui permettra à l'avenir un accès direct à la bibliothèque à partir de cet outil, aura lieu au cours de la deuxième quinzaine d'avril.
- Le calculateur des peines conventionnelles pour les cas de détachement sera vraisemblablement disponible à la mi-avril dans l'outil d'application.
- Les modèles, en allemand et en français, pour les contrôles de la comptabilité des salaires, qui ont été présentés dans la vidéo de formation du module 6, ont déjà été intégrés dans le système. Les modèles pour les autres domaines (contrôles relatifs au détachement de travailleurs, location de services, etc.) seront également disponibles prochainement.

Reporting Tool CPSA encore disponible en mode archive jusqu'au 1^{er} juillet 2025

Veillez noter que dès à présent, ou plus précisément depuis la migration de données en mode productif les 24 février et 16 mars 2024, le Reporting Tool CPSA sera encore disponible, mais uniquement en mode archive et jusqu'au 1^{er} juillet 2025. Les modifications ou mises à jour des données ne sont plus transférées dans l'outil d'application, à l'exception du domaine des commissions ainsi que des succursales et filiales.

Vidéos de formation sur le portail d'informations

Les vidéos de formation et la documentation restent bien entendu à votre disposition sur le portail d'informations de la CPSA. Elles constituent une aide et un outil de référence important pour les fonctions qui ne sont que rarement utilisées au cours de l'année. Ces vidéos de formation sont également essentielles pour assurer une bonne intégration des nouveaux

collaborateurs et collaboratrices au sein des CPP et leur rapide initiation aux processus et aux outils d'application dans le secteur principal de la construction. Il va de soi que le secrétariat de la CPSA continuera d'étoffer et d'actualiser les vidéos en fonction des besoins.


Le voyage continue... Le déploiement de la vague 2 est prévu en juin 2024

Le remplacement complet du Reporting Tool de la CPSA et l'introduction généralisée de l'outil d'application dans toutes les CPP ont permis de franchir un premier jalon important et le processus va suivre son cours durant les semaines et mois à venir. Les contenus de la « vague 2 » ont déjà été définis et la mise en œuvre a commencé. L'accent est en particulier mis sur l'optimisation des processus et une meilleure convivialité pour les utilisateurs et utilisatrices du secteur principal de la construction. Le lancement de la vague 2 avec la mise à disposition des optimisations développées pour toutes les CPP est prévu pour juin 2024. Nous vous informerons plus concrètement des nouveautés lors des séances d'information CPSA du mois d'avril.

Série : Cinq questions à...

Dans notre série « Cinq questions à... », nous donnons la parole à des personnes qui participent, en coulisses, au projet « Nouvel outil d'application ». Dans l'édition d'aujourd'hui, Joe Kurmann, responsable de l'ensemble du projet, nous parle de son rôle dans le projet, de sa motivation et de ses attentes en lien avec le projet et l'introduction du nouvel outil d'application.

Cinq questions à...

		
Nom :	Joe Kurmann	
Questions et réponses		
Peux-tu nous en dire plus sur ton rôle dans le projet ?	En tant que responsable de l'ensemble du projet, je suis en charge, avec la directrice Sandra Umiker, de la conception, de la structuration, de la planification et de la gestion du projet.	
Qu'est-ce qui te motive à participer à ce projet ?	C'est une tâche passionnante que de déterminer, sur la base des objectifs fixés pour le projet « Application professionnelle », les exigences en termes de fonctions et de processus pour une telle application et à les intégrer dans le nouvel outil de manière à obtenir une solution orientée vers l'avenir, flexible et évolutive.	

<p>Quels sont les plus grands défis selon toi ?</p>	<p>Il est parfois difficile de concilier les idées, les souhaits et les conditions de toutes les personnes impliquées dans le projet de manière à trouver, dans les délais et le budget fixés, une solution qui profite à tous.</p> <p>La durée relativement longue du projet exige également un effort particulièrement soutenu de la part de tous les acteurs et je tiens ici à tous les remercier très chaleureusement.</p>
<p>Quels sont les principaux avantages de ce projet pour les CPP et leur personnel ? De quoi peuvent se réjouir les utilisateurs et utilisatrices ?</p>	<p>Avec l'introduction du nouvel outil d'application, nous avons créé une base solide pour réaliser d'autres optimisations et prévoir des extensions.</p> <p>D'une part, il s'agira de déterminer et de mettre en œuvre, en s'appuyant sur les objectifs fixés pour l'« Application professionnelle » et en étroite collaboration avec les commissions paritaires, les autres processus qui sont nécessaires et que l'outil d'application peut/doit fournir.</p> <p>D'autre part, nous pensons également à une interaction digitale accrue avec les entreprises à l'avenir, par exemple en ce qui concerne l'approbation des calendriers de la durée du travail, l'annonce du travail du samedi/du dimanche ou les non-promotions.</p>
<p>Que souhaiterais-tu dire à tes collègues des CPP en ce qui concerne le processus de changement à venir ?</p>	<p>Au cours des derniers mois et semaines, les commissions paritaires ont été confrontées à des changements parfois substantiels, qui ont un impact direct sur le déroulement de leurs affaires courantes. Certains de ces changements devront encore être traités, adaptés et assimilés dans les mois à venir.</p> <p>Les nouvelles possibilités que nous offre la digitalisation ouvriront aussi la voie à d'autres changements.</p> <p>Nous sommes tous appelés à identifier ce potentiel et à l'évaluer, afin de tendre vers un développement optimal, qui nous fasse tous progresser.</p>